

# ÉQUIPIERS D'INTERVENTION TECHNIQUE (SSI, EXTINCTION AUTOMATIQUE, ...)



## Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- Connaître le fonctionnement des installations.
- Connaître les consignes de mise en fonctionnement et en arrêt des installations.
- Connaître les consignes propres à l'entreprise.

## Public concerné :

- Toutes personnes pouvant accéder aux locaux techniques et ayant l'autorisation de manipuler.  
Selon le positionnement des installations, des habilitations seront demandées au préalable de la formation.

## Pré-requis :

- Pour cette formation, aucun prérequis est nécessaire.

## Groupe :

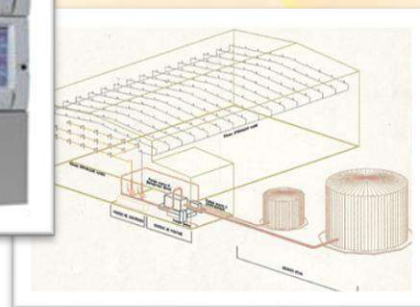
- De 2 à 8 stagiaires.

## Durée :

- Selon l'installation concernée.

## Modalités et détail d'accès :

- Formation présentielle en intra,
- La date de formation est à définir avec le client suite à la date de pré-visite, car la formation est personnalisée.



## Méthodes mobilisées :

### Présentation de la formation :

- Signature de la ou des feuilles d'émargement,
- Présentation des stagiaires et de la formatrice ou du formateur,
- Objectif et Programme.

### Théorie du S.S.I. :

- La réglementation,
- Le rôle du S.S.I.,
- Les différentes catégories et leurs compositions,
- Les différents niveaux d'accès et les zones,
- Le principe de fonctionnement,
- L'entretien et les vérifications.

### Théorie de l'Extinction automatique :

- La réglementation,
- Le rôle de l'extinction automatique,
- Les différents systèmes,
- Les principes de fonctionnement,
- L'entretien et les vérifications.

### Pratique :

- Visite du local technique et de son installation dans l'établissement.
- Essai réel du système.



### Conclusion :

- Le ressenti des stagiaires à chaud,
- Remise d'un livret,
- Remplissage des fiches d'évaluation.

### Matériels utilisés :

- Pour la théorie : PC ou tablette, vidéoprojecteur, diaporama personnalisé, petit matériel (Déclencheur manuel, détecteur de fumée, tête de sprinklage, ...).
- Pour la pratique : Votre installation.

### Moyens humains :

- Formateur qualifié ayant une solide expérience de la sécurité incendie en entreprise et/ou ancien pompier et/ou détenteur d'une qualification SSIAP2 ou plus.

### Modalités d'évaluation :

- Collectives avec un jeu de questions/réponses orales.

### Attestation / Diplôme :

- Signature du registre de sécurité,
- Attestation de stage délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la session.
- Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Nos locaux, nos prestations de conseils et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- En intra : L'accessibilité de la formation est vu de concert avec le client.

### A savoir :

- Personnalisation de la prestation.

### Tarif de groupe :

- Nous contacter

### Contact :

- Le secrétariat : 02.41.53.27.14.

### Références :

- La règle R6 A.P.S.A.D.
- Les articles ERP et ICPE (Exemple MS 72 ERP).



En cas de déclenchement : **VÉRIFIER LE TYPE D'ALARME – INTERVENIR**